

# 20 ans et la vie en jaune

*L'Association pour la promotion des protéagineux et oléagineux (APPO) vient de souffler ses 20 bougies. Le développement du Colza dans nos régions doit beaucoup au travail de l'Appo qui s'est également penchée sur des cultures telles que les pois protéagineux ou le lin oléagineux.*

Créée à la suite d'un projet de recherche sur la diversification des productions végétales, l'Association pour la promotion des protéagineux et des oléagineux, mieux connue sous le nom d'APPO, a été portée sur les fonds baptismaux le 20 août 1985, par quelques représentants issus du Céta d'Entre-Sambre-et-Meuse, de l'intercéta de la province de Namur, du Ministère de l'Agriculture de Philippeville et de la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux.

Dès le départ, elle a su mobiliser toutes les énergies pour assurer un développement au colza qui avait déjà pris place dans les champs au début des années 80, ainsi qu'au pois protéagineux. Très rapidement, la confiance de nombreux agriculteurs, collecteurs et firmes d'amont (semences, produits phytosanitaires, engrais) traduite par des cotisations volontaires à cette jeune asbl, a motivé ses fondateurs de demander un renfort de personnel pour assurer l'encadrement de ces nouvelles productions.

Un soutien financier a été accordé en 1987, dès les premières heures de la régionalisation de l'agriculture, par le premier Ministre régional de l'agriculture. Cette marque de confiance a ensuite été renou-

velée sans discontinuité par les Ministres régionaux successifs ainsi que par les membres de l'association. La spécificité des productions d'oléagineux et de protéagineux a conduit le Ministre de l'agriculture à reconnaître l'Appo comme centre régional de référence et d'expérimentation à partir de 1993. Après 15 ans d'activités, le Ministre Fédéral de l'agriculture a voulu récompenser 3 agriculteurs pionniers et fondateurs de l'Appo en leur accordant une distinction honorifique. La dernière phase de régionalisation de l'agriculture a entraîné le regroupement au sein de nouvelles structures appelées centres pilotes depuis 2005.

Basée au départ de ses activités à Philippeville, l'Appo a transféré son siège d'activités en 1988, à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux où elle est toujours accueillie au sein du service de phyto-technie des régions tempérées. Ce transfert vers la capitale de l'agronomie a été très bénéfique pour l'ensemble des acteurs grâce au rapprochement de la recherche où l'expérimentation au champ pratiquée en équipe a favorisé les avancées techniques pour garantir des conseils avisés et bien adaptés aux conditions pédoclimatiques de notre région.

## Essais colza et bien d'autres

C'est ainsi que dans les années 80, lorsque les variétés «00» (double zéro, c'est-à-dire avec une réduction des facteurs gênants contenus dans l'huile et le tourteau, lui conférant une très bonne qualité toujours d'actualité) sont apparues en Europe, la reconnaissance des colzas «0» (simple zéro, avec une qualité améliorée de l'huile uniquement) vers les colzas «00» a été très rapide dans notre pays (en 2 ans) comparativement à d'autres pays européens, par l'accompagnement de l'ensembly de la filière (de l'offre de semences jusqu'à la collecte). Un autre exemple de reconversion rapide a concerné le passage des variétés de pois protéagineux feuillues vers les variétés affila à meilleure tenue de tige.

Les nouveautés issues de la sélection génétique européenne sont testées chaque année et permettent ainsi des conseils judicieux, contribuant à atteindre la meilleure productivité permettant de sécuriser la rentabilité.

Durant ces 20 années, à côté du colza d'hiver et du pois protéagineux de printemps, expérimentés chaque année, d'autres cultures ont été testées telles que le colza de printemps, le tourmesol, le lin oléagineux de printemps et d'hiver, les oléagineux spéciaux (camelina, crambe d'Abyssinie,...), la féverole de printemps et plus récemment les protéagineux d'hiver (pois et féverole), févita, lupin blanc et lupin bleu. Ceci illustre la diversité des oléagineux et des protéagineux; certaines sont



mieux adaptées que d'autres dans nos régions.

L'Appo a organisé de nombreuses réunions d'information, visites de champs d'essais, voyages en Belgique et à l'étranger, et a dispensé une formation aux quatre coins de la Wallonie. Diffusant une information technique et économique, des avertissements phytosanitaires, réalisant des enquêtes auprès des producteurs, analysant la rentabilité des productions, l'association a toujours œuvré à un développement raisonné, équilibré des productions d'oléagineux et de protéagineux. Sa présence régulière lors de foires agricoles et la communication dans les médias donnent un large écho à ces différentes activités.

Tantôt favorable, tantôt menaçante, la politique agricole européenne a fortement influencé ces productions d'huiles et de protéines végétales pourtant toujours très déficitaires en Europe. L'influence des importations de soja américain à droit zéro et les accords internationaux entraî-

vent l'expansion de ces productions et perturbent régulièrement la rentabilité de ces productions.

## Perspectives encourageantes

Relever des défis a toujours été une préoccupation de l'association. En 1993, l'obligation de gel des terres a suscité l'intérêt d'y produire du colza à vocation énergétique, avec la volonté de développer une production de biocarburants en Région Wallonne. Celle-ci n'a pu voir le jour à l'époque car aucune décision belge n'a été prise au niveau de la défiscalisation. Aujourd'hui, stimulée par la récente décision de défiscaliser les biocarburants en Belgique conjuguée à l'augmentation du prix du pétrole, le colza représente une bonne source d'alimentation des moteurs diesel. Il va donc fleurir davantage nos campagnes, ce qui ravira également le voisinage, les apiculteurs et les touristes. Personne ne peut en effet rester insensible à la vue des champs en

fleurs qui illuminent et méritent en valeur la beauté des paysages.

Le regain d'autosuffisance en protéines végétales est également un autre défi à relever suite à l'interdiction de l'utilisation des farines animales en alimentation animale.

Expérience et compétence de l'Appo sont mises au profit de l'agriculture car l'avenir est à la diversité des productions agricoles répondant au mieux aux marchés de l'alimentation humaine, animale et du non-alimentaire (énergie, lipochimie...).

L'acquisition continue de nouvelles connaissances, sources de progrès, doit s'accompagner de la défense du revenu de ces productions.

Petite structure dynamique, l'Appo est également bien connue à l'étranger et a depuis 10 ans participé à plusieurs projets européens, dont les réseaux techniques spécialisés en oléagineux et en protéagineux, avec des partenaires homologues.